



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-357

PUBLIÉ LE 29 JUIN 2023

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / AP-HP Sorbonne Université

75-2023-06-28-00007 - Arrêté de délégation de signature de Madame **??**Christine WELTY, directrice générale du Groupe **??**hospitalier APHP.Sorbonne Université intégrant **??**les sites Charles Foix, Pitié-Salpêtrière, **??**Rothschild, Saint-Antoine, Tenon, Trousseau et **??**La Roche-Guyon (8 pages)

Page 3

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Secrétariat

75-2023-06-29-00002 - Arrêté de subdélégation de signature de M.Stéphane SCOTTO directeur interrégionale des services pénitentiaires de PARIS (22 pages)

Page 12

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2023-06-28-00005 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - PCE Paris 16ème Auteuil-La Muette (2 pages)

Page 35

75-2023-06-28-00006 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIP 20ème Père-Lachaise (3 pages)

Page 38

75-2023-06-29-00005 - Arrêté portant délégation générale de signature (3 pages)

Page 42

75-2023-06-29-00006 - Arrêté portant délégation générale de signature - contrôle budgétaire régional Ile-de-France (2 pages)

Page 46

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-28-00007

Arrêté de délégation de signature de Madame
Christine WELTY, directrice générale du Groupe
hospitalier APHP.Sorbonne Université intégrant
les sites Charles Foix, Pitié-Salpêtrière,
Rothschild, Saint-Antoine, Tenon, Trousseau et
La Roche-Guyon

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

La directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université regroupant les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Charles-Foix, Saint-Antoine, Tenon, Armand-Trousseau, Rothschild et La Roche-Guyon,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-35, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2019-030 du 3 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP,

Vu l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Délégation générale de signature est donnée à :

- **Mme Pauline MAISANI**, directrice adjointe à la directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université,
- **M. Aurélien MOLLARD**, secrétaire général du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université,

à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université, dans le champ d'attribution de Christine WELTY déterminé par l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022.

ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- **Mme Geneviève CLOUARD**, directrice adjointe chargée des achats, développement durable et logistique, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des achats, logistique et développement durable) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C) ;

- **Mme Hélène de BONNIÈRES**, directrice adjointe chargée des projets et de la transformation, à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction des projets et de la transformation) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions ;

- **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice adjointe chargée des ressources humaines et attractivité, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des ressources humaines et attractivité) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, F et G) ;

- **Mme Aude GOLDSZTEJN**, directrice adjointe, chargée de la qualité, gestion des risques et expérience patients,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction de la qualité, gestion des risque et expérience patients) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe E, G, H) ;

- **M. Jérôme HUBIN**, directeur adjoint chargé des ressources financières,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des ressources financières) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et F) ;

- **M. Loïc CARBALLIDO**, directeur adjoint chargé de la recherche et de l'innovation,

à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction de la recherche et innovation) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe F : points 4, 5 et 6).

- **Mme Pascale LEMASÇON**, coordonnatrice générale des soins,

à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux, et tous actes correspondant à ses fonctions (coordonnatrice générale des soins) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe I) ;

- **M. Patrick LHERMITE**, ingénieur général chargé de la direction des investissements et services numériques,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des investissements et services numériques) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C, D, E : à l'exception des points 3 et 8 , G : à l'exception des points 2 et 3 et paragraphe J) ;

- **M. Olivier TRÉTON**, directeur adjoint chargé des affaires et ressources humaines médicales, coopération,

à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction des affaires et ressources médicales, coopération) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A et F).

ARTICLE 3 :

Délégation générale de signature est donnée à :

- **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice du site Tenon,

à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

- **M. Jérôme HUBIN**, directeur du site Saint-Antoine,

à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

- **Mme Julie LAIGRE**, directrice des sites Charles-Foix et Rothschild,

à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

- **Mme Pauline MAISANI**, directrice du site Pitié-Salpêtrière,

à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

- **M. Aurélien MOLLARD**, directeur des sites Trousseau et La Roche-Guyon,

à l'effet de signer, pour ces sites et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par la directrice préfiguratrice du groupe hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 4 :

Direction des achats, du développement durable et de la logistique

En cas d'empêchement de **Mme Geneviève CLOUARD**, directrice adjointe chargée des achats, du développement durable et de la logistique, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Anne-Gaëlle DANIEL et Mme Anne-Emmanuelle THOMAS**, directrices adjointes et adjointes à la directrice des achats, du développement durable et de la logistique (paragraphe C : En matière de contrat et de conventions, points 1, 2, 3 et 4 ; En matière d'actes unilatéraux ; En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 1, 2 et 4 ; paragraphe E : points 1 et 4) ;
- **M. Fabrice BENIN, Mme Camille CROISIER, Mme Nazéha KROZIZ, Mme Lisa RÉMY, Mme Hammolay SO et Mme Houda ZINE**, chargés de mission, **Mme Lydie MAUDIEU et M. Christophe STEPHANO**, ingénieurs, **M. Marc BIGOT, M. Emmanuel CLAUDIN et Mme Sylviane DECROO**, techniciens supérieurs hospitaliers, **M. Michaël BOISNOIR, M. David BORGAT et M. Philippe VERDIER**, techniciens hospitaliers (paragraphe C, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1) ;
- **Mme Hammolay SO**, chargée de mission et **Mme Sylviane DECROO**, technicien supérieur hospitalier (paragraphe C, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 1 et 2 ; paragraphe E, point 1 et 4) ;
- **M. Serge FLASQUE**, ingénieur en chef et **M. Peng LIU**, chargé de mission (paragraphe C, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 4) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Geneviève CLOUARD et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C : En matière de contrat et de conventions, points 1, 2, 3 et 4 ; En matière d'actes unilatéraux ; En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 1, 2 et 4 ; paragraphe E : points 1 et 4).

Direction des ressources humaines et attractivité

En cas d'empêchement de **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice adjointe chargée des ressources humaines et attractivité, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Charles ARANDEL et Mme Anne-Gaëlle CHABOD**, directeurs adjoints, **Mme Julia SAUTEREY**, chargée de mission, adjoints à la directrice des ressources humaines et attractivité (paragraphe A, B, F et G : points 4 et 5) ;
- **M. Bruno BISIAUX, Mme Catherine EL KAIM, Mme Solène LAMBERT et M. Philippe RENAUD**, attachés d'administration hospitalière, **Mme Cécile CHAUVAT-BOUÉDEC**, cadre supérieur de santé, **Mme Bénédicte BALOCHE**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe A, B, F et G : points 4 et 5) ;
- **Mme Hafida AMANI**, adjoint des cadres hospitalier (paragraphe A, B, F : points 1, 2 et 6, G : points 4 et 5, uniquement pour le site Charles Foix) ;
- **Mme Oulimata NDOYE-FELTRIN, Mme Nathalie OWENS et Mme Emmanuelle SAUX**, adjoints des cadres hospitaliers, (paragraphe A, B et F) ;
- **Mme Naima BOUKELLAL**, cadre supérieur de santé, pour les matières correspondant à ses fonctions ;
- **Mme Véronique BOULBEN**, attachée d'administration hospitalière (paragraphe A, B, F : points 1, 2 et 6) ;
- **M. Thomas GAUTIER**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe B : points 1 à 21, 25, 26, 30, 31, 35 et 37 et paragraphe F : point 6) ;
- **M. Christian DELIER**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe B : points 1 à 22, 26, 27, 31, 32, 36 et 38 et paragraphe G : point 6) ;

- **Mme Sarah BALTAZE**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe B : point 6) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Marie-Pierre FEREC et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, G et H).

Direction de la qualité, gestion des risques et expérience patients

En cas d'empêchement de **Mme Aude GOLDSZTEJN**, directrice chargée de la qualité – gestion des risques et expérience patients, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Paul RÉMOND**, directeur adjoint, adjoint à la directrice de la qualité – gestion des risques et expérience patients ;
- **Mme Valérie DROUVOT**, cadre supérieur de santé ;
- **Mme Anne RAPPAPORT**, ingénieur hospitalier ;
- **Mme Patricia JOHN-BAPTISTE**, cadre supérieur socio-éducatif ;
- **M. Philippe LEMESLE**, chargé de mission et **Mme Marie LE GUILLOUX**, adjoint des cadres hospitaliers ;
- **Mme Ludivine MALAPART**, attachée d'administration hospitalière, **Mme Bernadette ROBERT**, adjoint des cadres hospitaliers, **M. Xavier BASQUE**, **Mme Nathaëlle GEORGES** et **Mme Oumaima ROUJOUAA**, adjoints administratifs (paragraphe G : point 3).

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Aude GOLDSZTEJN et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe E, points 1 et 2, paragraphe G : points 2 et 3, paragraphe H).

Direction des ressources financières

En cas d'empêchement de **M. Jérôme HUBIN**, directeur chargé des ressources financières, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Pierre MARGAIN** et **Mme Marlène RUAT**, directeurs adjoints, adjoints au directeur des ressources financières ;

à l'effet de signer tous les actes correspondant aux fonctions de M. Jérôme HUBIN, et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et F).

En cas d'empêchement de **M. Pierre MARGAIN** et de **Mme Marlène RUAT**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Ludivine MALAPART** et **M. Stéphane FERRIER**, attachés d'administration hospitalière à la direction des ressources financières ;
- **M. Hicham AKOUZ**, chargé de mission à la direction des ressources financières ;

à l'effet de signer tous les actes correspondant aux fonctions de M. Jérôme HUBIN, et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et F).

Direction des soins

En cas d'empêchement de **Mme Pascale LEMASÇON**, coordonnateur général des soins par intérim, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Caroline PICHON** et **Mme Fernande ROGER**, coordonnatrices générales des soins ;
- **M. Nicolas CABÉRO-FLOREAN**, **Mme Anne-Lise CAMIUL**, **M. Patrick LABOUROT** et **Mme Aurélie ROLLAND**, directeurs des soins ;

à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux et tous les actes liés aux fonctions de Mme Pascale LEMASÇON et ceci uniquement pour les matières (paragraphe I) de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

Direction des affaires et ressources médicales, coopération

En cas d'empêchement de **M. Olivier TRÉTON**, directeur adjoint chargé des affaires et ressources humaines médicales, coopération, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Claire DE BRITO**, directrice adjointe et adjointe au directeur des affaires et ressources humaines médicales, coopération (paragraphes A et F) ;
- **Mme Delphine DUBARRY, M. Pierre PERES et Mme Stéphanie THERY**, attachés d'administration hospitalière, pour les matières correspondant à leurs fonctions ;
- **Mme Laurence MONIN**, adjointe des cadres hospitaliers, pour les matières correspondant à ses fonctions ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Aurélien MOLLARD et ceci uniquement pour les matières (paragraphes A et F) de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

Direction de la recherche et de l'innovation

En cas d'empêchement de **M. Loïc CARBALLIDO**, directeur adjoint chargé de la recherche et de l'innovation, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Kevin ATTAL**, adjoint au directeur de la recherche et de l'innovation ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Loïc CARBALLIDO et ceci uniquement pour les matières correspondant à ses fonctions (Direction de la recherche et de l'innovation) et uniquement pour les matières (paragraphe F : points 4, 5 et 6) de l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

Direction des investissements et services numériques

En cas d'empêchement de **M. Patrick LHERMITE**, ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services numériques, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Eve BOUDON**, ingénieure générale, chargée de la direction des équipements biomédicaux et mobiliers; (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 – dépenses d'exploitation et investissement, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 4 ; 9 et 10 ; paragraphes D et J)
- **Mme Flore CHAUVET**, ingénieure en chef, chargée de la direction des travaux et de la maintenance et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 – dépenses d'exploitation et investissement, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 4, 9 et 10 et en matière d'urbanisme, paragraphes D et J) ;
- **M. Cédric ALLEMAND**, ingénieur en chef, chargé de la direction technique du site de Tenon et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
- **Mme Corentine CHAUMELY**, ingénieure en chef, chargée de la direction technique du site Saint-Antoine et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
- **M. Pascal FONTAINE**, ingénieur hospitalier, chargée de la direction technique des sites Trousseau et La Roche-Guyon et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
- **M. Pascal FONTAINE**, ingénieur hospitalier, chargé de la direction technique par intérim du site de Charles-Foix et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
- **M. Bertrand GUESSANT**, ingénieur en chef, chargé de la direction technique du site Pitié-Salpêtrière et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
- **Mme Amandine LASALMONIE**, ingénieure en chef, chargée de la Direction des Grandes Opérations du site Pitié Salpêtrière et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
- **Mme Fanny LASSERRE**, ingénieure en chef, chargée de la direction technique de la maintenance biomédicale et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et investissement) ;

- **Mme Sylvie CITERNE**, chargée de mission, directrice des systèmes d'information par intérim, pour les matières correspondant à ses fonctions, (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales et paragraphes D et J) ;
- **M. Cédric VILQUIN**, ingénieur en chef, chargé de la sécurité générale, pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en matière de contrats et de conventions, point 2 – en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 1, 2, 4 et 7 (en matière urbanisme, demande autorisation administrative et toute déclaration prévue par le code l'urbanisme etc.), paragraphe E en matière juridique, point 5 (dépôt de plainte), paragraphe G, point 4, paragraphes D et J) ;
- **Mme Aude MOLLER-GRASSER**, attachée d'administration hospitalière, chargée du contrôle de gestion, pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en matière de qualité d'inventaire physique et les décisions de sorties d'actif mobilier, points 9 et 10).;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Patrick LHERMITE et ceci uniquement pour les matières (paragraphes C, D, E : à l'exception des points 3 et 8 , G : à l'exception des points 2 et 3 et paragraphe J) de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé.

ARTICLE 5 :

En cas d'empêchement de **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice du site Tenon, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Caroline PICHON**, coordonnatrice générale des soins ;
- **M. Sabri LOKMANE**, technicien supérieur hospitalier ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Marie-Pierre FEREC a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Tenon.

En cas d'empêchement de **M. Jérôme HUBIN**, directeur du site Saint-Antoine, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Patrick LABOUROT**, directeur des soins ;
- **Mme Nadège LAISMAN**, attachée d'administration hospitalière ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Jérôme HUBIN a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Saint-Antoine.

En cas d'empêchement de **Mme Julie LAIGRE**, directrice des sites Charles-Foix et Rothschild, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Anne-Lise CAMIUL**, directrice des soins ;
- **Mme Nathalie BONNET**, attachée d'administration hospitalière ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Julie LAIGRE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Charles-Foix.

- **Mme Anne-Lise CAMIUL**, directrice des soins ;
- **M. Lionel VIGOURT**, chargé de missions ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Julie LAIGRE, a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Rothschild.

En cas d'empêchement de **Mme Pauline MAISANI**, directrice du site Pitié-Salpêtrière, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Hélène de BONNIÈRES et Mme Aude GOLDSZTEJN**, directrices adjointes ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Pauline MAISANI a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Pitié-Salpêtrière.

En cas d'empêchement de **M. Aurélien MOLLARD**, directeur des sites Trousseau et La Roche-Guyon, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Geneviève CLOUARD**, directrice adjointe ;
- **M. Lionel VIGOURT**, chargé de missions ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Aurélien MOLLARD a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Trousseau.

- **Mme Sandy THÉRON**, cadre socio-éducatif ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Aurélien MOLLARD a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site La Roche-Guyon.

ARTICLE 6 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la directrice du groupe hospitalo-universitaire déterminé par l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00014 susvisé (donnant délégation permanente de signature aux directeurs des groupes hospitaliers, de pôles d'intérêt commun et à la directrice du siège), pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à :

- l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 2 à 5 du présent arrêté ;

Site Charles-Foix

Mme Muriel BROSSARD-LAHMY et M. Yann LHOMME, directeurs adjoints au Siège ;

Mme Françoise ERTEL, directrice IFSI ;

M. Kevin ATTAL, directeur adjoint, Mme Anne-Lise CAMIUL, directrice des soins, Mme Nathalie BONNET, attachée d'administration hospitalière, Mme Céline KILHOFFER, cadre supérieure de santé.

Site Pitié-Salpêtrière

Mme Delphine DUBARRY, Mme Catherine EL KAIM, M. Stéphane FERRIER, Mme Lucie HAMON, Mme Ludivine MALAPART et M. Pierre PERES, attachés d'administration hospitalière, M. Philippe GAULT et Mme Nabila TAIBI, cadres supérieurs de santé, M. Clément DAGONNEAU, cadre de santé.

Sites Charles-Foix et Pitié-Salpêtrière

M. Lyonel VERLEY, directeur adjoint au Siège ;

Mme Hélène de BONNIÈRES, M. Loïc CARBALLIDO, Mme Claire DE BRITO, M. Pierre MARGAIN et Mme Marlène RUAT, directeurs adjoints, Mme Fernande ROGER, coordinatrice générale des soins, M. Nicolas CABÉRO-FLOREAN et Mme Aurélia ROLLAND, directeurs des soins.

Site La Roche-Guyon

Mme Sandy THÉRON, cadre socio-éducatif, M. Etienne GUILLUY, cadre supérieur de santé, M. Yoann BOISSEAU et Mme Magalie LE HARS, cadres de santé, M. Alexis GERMONPREZ, technicien supérieur hospitalier.

Sites Rothschild - Trousseau

Mme Solène LAMBERT, Mme Marie LE HUEROU, Mme Cécile MARCHAL et M. Philippe RENAUD, attachés d'administration hospitalière, M. Franck DAO, adjoint des cadres hospitaliers, Sylvain HAYEZ et Mme Sophia SEBILLE, cadres supérieurs de santé, Mme Véronique CUVELIER-FLORIAT, ingénieur en organisation.

Site Saint-Antoine

Mme Marlène LEPAGE et Mme Maryline MONTAGNÉ, attachées d'administration hospitalière au Siège ;
M. Bruno BISIAUX et Mme Nadège LAISMAN, attachés d'administration hospitalière, M. Franck FANTIN, ingénieur en organisation, Mme Pauline BOST, ingénieur biomédical, Mme Lydie MAUDIEU, ingénieur hospitalier, Mme Patricia JOHN-BAPTISTE, cadre supérieur socio-éducatif.

Site Tenon

M. André GUISTI, ingénieur principal, Mme Fanny LASSERRE, ingénieur biomédical, M. Teddy PICANON, ingénieur hospitalier, M. Sabri LOKMANE, technicien supérieur hospitalier, Mme Martine MECHICHE et Mme Hélène PIQUET, cadres de santé, Mme Bénédicte BALOCHE, adjoint des cadres.

Sites La Roche-Guyon, Rothschild, Saint-Antoine, Tenon et Trousseau

Mme Gaïa GANS, directrice adjointe GHU AP-HP.Paris Seine-Saint-Denis ;

M. Renaud PELLÉ, directeur adjoint au Siège ;

M. Charles ARANDEL, Mme Anne-Gaëlle CHABOD, Mme Anne-Gaëlle DANIEL, M. Paul RÉMOND et Mme Anne-Emmanuelle THOMAS, directeurs adjoints, Mme Caroline PICHON, coordonnatrice générale des soins, M. Patrick LABOUROT, directeur des soins.

Tous les sites du groupe hospitalo-universitaires AP-HP.Sorbonne Université

Mme Geneviève CLOUARD, Mme Marie-Pierre FEREC, Mme Aude GOLDSZTEJN, M. Jérôme HUBIN, Mme Pauline MAISANI, M. Aurélien MOLLARD et M. Olivier TRÉTON, directeurs adjoints, Mme Pascale LEMASÇON, coordonnatrice générale des soins.

ARTICLE 7 :

L'arrêté de délégation de signature n° 75-2023-05-16-00004 du 16 mai 2023 est abrogé.

ARTICLE 8 :

La directrice du groupe hospitalo-universitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 28 juin 2023



Christine WELTY

Directrice du GHU AP-HP.Sorbonne Université

Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Paris

75-2023-06-29-00002

Arrêté de subdélégation de signature de
M.Stéphane SCOTTO directeur interrégionale
des services pénitentiaires de PARIS

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DEPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

ARRETE portant subdélégation de signature par
Monsieur Stéphane SCOTTO
directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 19 avril 2021 portant nomination de Monsieur Stéphane SCOTTO, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 10 mai 2021

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

2/21

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Décide :

Article premier : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale, conseillère d'administration

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département du budget et des finances, attachée d'administration de l'Etat.

Article 2 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (**titre 2**) du programme 107 :

Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris-Ile de France :

Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale, conseillère d'administration

Mme Clémentine PERSET-SCOTTO, cheffe du département des ressources humaines,

Mme Stéphanie CAMPS, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines

Mme Hélène TEULIERE, attachée

Mme Carole PADIE, attachée

Mme Asmine ASSOUMANY, SA

Mme Emilie BARBIER, Attachée

Mme Kadidiatou CAMARA, SA

Mme Ghizlane RAZZAKH, SA

Mme Jennifer CARLTON, SA

Mme Anne-France GIRARD, SA

Mme Marie-Ange DURAGRIN, AA

Mme Mélissa LAPOINTE, AA

Mme Laura RODRIGUES, AA

Mme Gwadeline MATHAR, AA

Madame Julie LUGUET, AA

Monsieur Senthyl BLAMPAIN, AA

Monsieur Sébastien RIBLET, AA

Mme Stephy RAVI, AA

Mme Virginie BOUDON, AA

Mme Cathy CEBE, AA

Mme Marina MIRANDA, AA

Les différents établissements et services :

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

M. Franck LINARES, chef d'établissement
M. Renaud LASSINCE, adjoint chef d'établissement
Mme Aline FOUQUE, directrice des ressources humaines

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe au chef d'établissement
Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement
M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement
M. Thomas DESTRIGNEVILLE,

Centre Pénitentiaire de Fresnes et QSL Villejuif- UHSI - UHSA

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
Mme Asmaa LAARRAJI, directrice, adjointe au chef d'établissement
M. Stéphane BUREAU, responsable des ressources humaines.

Établissement Public de Santé National de Fresnes

Mme Sylvie PAUL, cheffe d'établissement
Mme Nassyra HOMASSEL, responsable des service administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

M. Pascal SPENLE, Chef d'établissement
Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement

Etablissement Pour Mineur de Porcheville

M Souad BENCHINOUN, chef d'établissement
M. Geoffrey COULIER, adjoint à la cheffe d'établissement
Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre)

M.Christophe LOY, Chef d'établissement à compter du 01.09.2023
Mme Cécile MARTRENCHAR, intérim chef d'établissement,
jusqu'au 31.08.2023
Mme.Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé

M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement
Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement
Mme Carine JONROND, directrice des ressources humaines

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

M Patrick HOARAU, chef d'établissement
M Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

M. Michael MERCI, chef d'établissement
Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement

Maison Centrale de Poissy

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement

Centre Pénitentiaire Sud Francilien

Mme Nathalie FAUSTIN, cheffe d'établissement
Mme Audrey SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement
M Ahmed LESTAL, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement
M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Gagny

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement
M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Melun

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement
M. Christophe FESTIN, adjoint à la cheffe d'établissement
M. Clotaire SOUNOUVOU, Chef de détention

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris

M. Yannick LEMEUR, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

M. Franck SASSIER, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
M Ahmed CHAOUKI, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et probation
Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines

Mme Marie-Emmanuelle CROUZILLES, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Corinne LEMARRE, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne

M. Edouard FOUCAUD, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie PELLIGRINI, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

M. Laurent LUDOWICZ, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie LANGLAIS, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et probation
M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

M. Hervé MONNET, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne

Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

Mme Jeannie NOAH, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Virginie DUMONT, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

Poste vacant, directeur des services pénitentiaires placés,

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature du bon de commande**) relatifs au budget opérationnel du programme 107 (HT2) titres 3, 5 et 6 et du compte de commerce 912.

Article 4 : Est donnée subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

Mme Fanny VILLENEUVE, Secrétaire Générale, conseillère d'administration,

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département budget et finances

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-dessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

Département du Budget et des Finances (DBF)

Mme Fanny ROIG-SANCHEZ-DE-LA-TORRE, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux, adjointe à la cheffe du DBF

M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

Mme Virginie DUEZ, pour les fonctions de validation gestionnaire dans Chorus DT

Mme Pascal LAVORINI, pour les fonctions de validation gestionnaire dans Chorus DT

Département des Affaires Immobilières (DAI)

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières

Mme Hassiba HALFAOUI-ANCELIN, adjointe au chef du département,

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés pour le programme 724 «opérations immobilières déconcentrées».

Subdélégation est également donnée aux agents ci-dessous à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire »

M. Abdelgheffar BENAUDIA, chef du département des affaires immobilières (DAI) Mme Hassiba HALFAOUI-ANCELIN, adjointe au chef du DAI

Mme Sabrina BELHAOUARI, cheffe de l'unité du suivi financier des opérations

Article 5 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande dans les limites des seuils fixés en annexe1, de vérification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et tous les autres actes de gestion relatifs aux frais de déplacements).

Service National des Transfèrments

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèrments

Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable SNT

Mme Sylvie ERB, secrétaire administrative, service national des transfèrments

ARPEJ

Mme Emilie ROLLOT, cheffe ARPEJ

Département du Budget et des Finances

Mme Marie-France TIGEON cheffe du département du budget et des finances

Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, cheffe de l'unité gestion moyen généraux

M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

M. Pascal LAVORINI, référent service facturier, pour les services faits

Mme Virginie DUEZ, référent service facturier, pour les services faits

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

M. Franck LINARES, chef d'établissement

M. Renaud LASSINCE, adjoint au chef d'établissement

Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances

Centre Pénitentiaire de Fresnes (dont QSL Villejuif) – UHSI – UHSA (seuil 12 000 euros HT)

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement

Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement

Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement

M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement

Mme Isabelle LORENTZ, directrice adjointe au Chef d'établissement

Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement ;

M. Antonin GAYTON, adjoint à la cheffe d'établissement

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Etablissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)

Mme Sylvie PAUL, Cheffe d'établissement

Mme Nassyra HOMASSEL, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Pascal SPENLE, Chef d'établissement

Mme Amy MIRAT, Adjointe au chef d'établissement

M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

Etablissement Pour Mineurs de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)

Mme Souad BENCHINOUN, chef d'établissement

M. Geoffrey COULIER, directeur adjoint

Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

M. Christophe LOY, chef d'établissement à compter du 01 septembre 2023

Mme Cécile MARTRENCAR, intérim au chef d'établissement

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement

Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny) (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick HOARAU, Chef d'établissement

M Thomas BENESTY, adjoint au chef d'établissement

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte) (seuil 6 000 euros HT)

M. Michael MERCI, chef d'établissement
Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement
Mme Sadia MEDJBOUR, directrice des services pénitentiaires
M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement
M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nathalie FAUSTIN, cheffe d'établissement
Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement
M Ahmed LESTAL, responsable des services administratifs et financiers

ARPEJ (seuil de 3 000 €)

Mme Emilie ROLLOT, cheffe ARPEJ

Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne (seuil 3 000 euros HT)

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement
M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement
M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement
M. Christophe FESTIN, adjoint au chef d'établissement (par intérim)
M. Clotaire SOUNOUVOU, Chef de détention

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)

M. Yannick LE-MEUR directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)

M. Franck SASSIER, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
M Ahmed CHAOUKI, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)

Mme Marie-Emmanuelle RODE-CROUZILLES, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Corinne LEMARRE, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)

M. Edouard FOUCAUD, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie PELLIGRINI, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)

M. Laurent LUDOWICZ, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie LANGLAIS, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)

M. Hervé MONNET, directeur du services pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Gina NELHOMME, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)

Mme Jeannie NOAH, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation
Mme Virginie DUMONT, responsable des services administratifs et financiers

Site Fourier

Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale de la DISP, conseillère d'administration

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 6 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat dans la limite des seuils fixés en annexe 1 ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Service National des Transfèrments

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèrments
Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable du SNT
Mme Sylvie ERB, gestionnaire SNT

Département du Budget et des Finances (pour l'ensemble des centres de coût)

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département budget et finances
Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, responsable de l'unité de la gestion des moyens généraux, adjointe à la DBF,
Mme Leslie MESENBURG, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
Mme Lisette DA-SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
Mme Sabrina BRUZZI, agent de l'unité des achats et des marchés publics
M. Pascal LAVORINI, référent service facturier
Mme Virginie DUEZ, référente service facturier

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers
M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste
Mme Linda HONORE, économiste
M Eric MASDIEU, économiste
M Adrien CHENEVOTOT , économiste

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

Mme Audrey ROBBE-DA-SILVA, cheffe du département administration finances (DAF)
Mme Maryline MELKI, adjointe à la cheffe du département administration finances (DAF)
Mme Hélène MONDOT, responsable du suivi et exécution des marchés publics
Mme Fawzia AKBAR, gestionnaire de l'unité de gestion des moyens généraux
M. Yannick KABILE, gestionnaire au pôle cantine
Mme Elodie DHEDIN, gestionnaire au pôle cantine
Mme Marie-Gisele BELZINE, secrétaire
M. Romain BOYRIE, économiste
Mme Maeva JUSTIN, économiste
Mme Angélique LAURIN, économiste
Mme Darine KHALFAOUI, économiste

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers
M. Christophe GAUTHIER, économiste
Mme Muriel DUME, économiste
Mme Virginie COEURVOLAN, économiste

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers
M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste
Mme Linda HONORE, économiste
M. Eric MASDIEU, économiste
M. Adrien CHENEVOTOT, économiste

Centre Pénitentiaire de Fresnes et QSL VILLEJUIF- UHSI – UHSA (seuil 12 000 euros HT)

Mme Vanessa THOMAR, responsable de l'économiste
Mme Danièle BUISSON, économiste
Mme Milena FRANCOIS, économiste
Mme Ursula LOTAIRE, économiste
Mme Erika SAINT-AURET, économiste
Mme Houda OUBERCHKIK, économiste
Mme Mariam TOUNKARA, économiste

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Annick MOREL Annick, économiste

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers
Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Myriam SEMLYENI, économiste
Mme Jessica INACIO, économiste

Etablissement Pour Mineur de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)

Mme Achouack HANHANI, économiste
Mme May GUILLAUMET, économiste

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Marilynne BAYE, responsable des services administratifs et financiers
Mme Khadidiatou, SARR, économiste
Mme Trecy, BISSOKOT, économiste
Mme Yasmina SALY, économiste
Mme Trecy BISSOKOT, économiste
M. Serge GBOGA, économiste

Centre pénitentiaire Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers
M. François PECIC, économat
Mme Nancy RESTOUX, économat

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers
Mme Hélène THOURET, économat
Mme Alexandre RIPOLL, économat
Mme Christelle PLISSON, économat

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

Mme Aurélie LALAUS, économat
Mme Monique ELISABETH, économat
Mme Sandra GASTIN, économat

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte) (seuil 6 000 euros HT)

M. Nathanaël DA-COSTA, économat
Mme Lange Irène LAURAC, économat
Mme Peggy PROMENEUR, économat
Mme Nicole BERTIN, économat

Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)

M Ahmed LESTAL,, responsable des services administratifs et financiers
M. Patrick HAMLET, économat
Mme Sophie GOB, économat
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat

Établissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nassyra HOMASSEL, responsable de l'unité pénitentiaire d'administration générale
Mme Vanessa CLERY, économat

Centre de Semi-Liberté de Corbeil Essonne (seuil 3 000 euros HT)

M. Jean-Pierre THIMOTTE, économat
Mme Joséphine LECURIEUX-RICHEMONT

Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)

Mme Jodie BIAMOU, économat

Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)

M. Thierry CANNIERE, économat
Mme Fabienne BREHAUT, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)

M. Nicolas FROUIN, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Sabrina M'MOUHADI, responsable des services administratifs et financiers
M. Gérard CONEJOS, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)

Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers
Mme Céline BIDAL, économat
M. Cyril GIRAULT, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Catherine OHL, responsable des services administratifs et financiers
Mme Nelly SIMON, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)

M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers
M. Xavier ETOUNDI, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)

Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers
Mme Najeera MARECAYAR, économat
Mme Florence CYRILLE, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Gina NELHOMME, responsable des services administratifs et financiers
Mme Soraya HAMILA, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)

Mme Virginie DUMONT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Ruth PERSAUD, économat

Site Fourier

Mme Nathalie BRETON, gestionnaire du site

Article 7 : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des

15/21

recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande dans la limite des seuils fixés à l'annexe 1) et de vérification du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02 :

Mme Isabelle LIBAN, Directrice interrégionale adjointe,
Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale, conseillère administrative
Mme Marie-France TIGEON, Cheffe du Département du Budget et des Finances
Mme Fanny ROIG-SANCHEZ de la TORRE, cheffe de l'unité gestion moyen généraux

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

M. Franck LINARES, chef d'établissement
M. Renaud LASSINCE, adjoint au chef d'établissement
Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances

Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe au chef d'établissement
Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement
M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement
M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Isabelle BRIZARD, cheffe d'établissement
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement
M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement
Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement
M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

M. Christophe LOY, Chef d'établissement à compter du 01^{er} septembre 2023

Mme Cécile MARTRENCAR, intérim de chef d'établissement

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement

Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny) (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick HOARAU, chef d'établissement ;

M Thomas BENESTY, adjointe au chef d'établissement ;

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement

Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte) (seuil 6 000 euros HT)

M. Michael MERCI, chef d'établissement

Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire sud francilien (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement

Mme Karine SCHWICKERT, adjointe à la cheffe d'établissement

Mme Ahmed LESTAL, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande (dans la limite des seuils fixés en annexe 1), établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

Article 8 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

Mme Audrey ROBBE-DA-SILVA, cheffe du département administration finances (DAF)

17/21

Mme Maryline MELKI , adjointe à la cheffe du département administration finances (DAF)
Mme Hélène MONDOT, responsable du suivi et exécution des marchés publics
Mme Fawzia AKBAR, gestionnaire de l'unité de gestion des moyens généraux
M. Yannick KABILE, gestionnaire au pôle cantine
Mme Elodie DHEDIN, gestionnaire au pôle cantine
Mme Marie-Gisele BELZINE, secrétaire

Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers
M. Christophe GAUTHIER, économiste
Mme Muriel DUME, économiste
M. Guillaume LEOFOLD, économiste
Mme Virginie COEURVOLAN, économiste

Centre de Détention de Melun- (seuil 12 000 euros HT)

M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste
M. Maxime BOKO, économiste
Mme Linda HONORE, économiste
M. Eric MASDIEU, économiste
M. Adrien CHENEVOTOT , économiste

Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)

Mme Vanessa THOMAR, Responsable de l'économiste
Mme Erika SAINT-AURE, économiste
Mme Danièle BUISSON, économiste
Mme Milena FRANCOIS, économiste
Mme Houda OUBERCHKIK, économiste
Mme Mariam TOUNKARA, économiste

Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers
M. Hervé TSHIMANGA, économiste
Mme Annick MOREL, économiste

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Fabrice KOZLOFF, responsable des services administratifs et financiers
Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers
Mme Myriam SEMLYENI, économiste
Mme Jessica INACIO, économiste

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

Mme Aurélie LALAUS, économiste

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Mari BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Mme Khadidiatou SARR, économiste

Mme Treacy BISSOKOT, économiste

Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

M. François-Xavier PECIC, économiste

Mme Nancy RESTOUX, économiste

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Hélène THOURET, économiste

Mme Alexandra RIPOLL, économiste

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Lange Irène LAURAC, économiste

Mme Peggy PROMENEUR, économiste

Mme Nicole BERTIN, économiste

Centre pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick HAMLET, économiste

Mme Sophie GOB, économiste

Mme Nathalie-Chantal BRETON, économiste

Article 9 : Tout dossier de subvention (de quelque nature qu'il soit : association pour les personnels, personnes détenues, familles...) devra recevoir l'accord préalable du directeur interrégional, au premier euro, aux fins de présentation à la validation et signature de M. SCOTTO. Sans un retour de la part de la DISP, la dépense ne pourra pas être engagée par les structures. L'ensemble des dossiers seront transmis au DBF.

Article 10 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 11 : L'arrêté IDF 75-2023-03-02-00004 du 02 mars 2023 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 12 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Stéphane SCOTTO
Directeur interrégional
des services pénitentiaires de Paris-Ile-de-France

le 27-06-2023

20/21

Annexe 1
à l'arrêté portant subdélégation de signature de
Monsieur Stéphane SCOTTO
directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

BOP DISP PARIS / 2023

Seuil validation par acte (DA, abondement...)
pour le programme 107 et le compte de commerce 912 au-delà
duquel la DA devra être validée par le DBF après signature de
l'imprimé (DA) par le prescripteur

Centre de coût Chorus	Seuil en €
CD MELUN	12 000 HT
MA BOIS D ARCY	12 000 HT
MA FLEURY MEROGIS	12 000 HT
CP FRESNES	12 000 HT
MC POISSY	12 000 HT
CP PARIS LA SANTE	6 000 HT
CPREAU	6 000 HT
CP ME.CHAUC.NEUFMON.	6 000 HT
EPM PORCHEVILLE	6 000 HT
MA NANTERRE	6 000 HT
MA OSNY	6 000 HT
MA VILLEPINTE	6 000 HT
EPSNF	6 000 HT
MA VERSAILLES	6 000 HT
Paris Commun PREJ	3 000 HT
CSL CORBEIL ESSONNES	3 000 HT
CSL GAGNY	3 000 HT
CSL MELUN	3 000 HT
SPIP ESSONNE	3 000 HT
SPIP HAUTS DE SEINE	3 000 HT
SPIP PARIS	3 000 HT
SPIP SEINE ET MARNE	3 000 HT
SPIP SEINE ST DENIS	3 000 HT
SPIP VAL D'OISE	3 000 HT
SPIP VAL DE MARNE	3 000 HT
SPIP YVELINES	3 000 HT
UHSA 75	3 000 HT
UHSI 75	3 000 HT

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-06-28-00005

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal -
PCE Paris 16ème Auteuil-La Muette

**Direction régionale des Finances publiques
d'Île de France et de Paris**

Pôle de Contrôle et d'Expertise 16^e AUTEUIL
MUETTE

146 avenue de Malakoff
75775 PARIS cedex 16

Paris, le 28 juin 2023

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

La responsable du pôle contrôle expertise de Paris 16^e AUTEUIL-LA MUETTE.

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1^o) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2^o) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
PUYPALAT Jean-Emmanuel	inspecteur	15 000 €	7 500 €
NGOMA Bienvenu	inspecteur	15 000 €	7 500 €
MANSAR Lakhdar	inspecteur	15 000 €	7 500 €
EVON Alice	inspectrice	15 000 €	7 500 €

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
VIGNAU Laurent	contrôleur	10 000 €	5 000 €
GUIDOU Souad	contrôleuse	10 000 €	5 000 €
BENET Eric	contrôleur	10 000 €	5 000 €

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

La responsable du pôle contrôle expertise,

Signé

Corinne CANTARELL

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-06-28-00006

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIP
20ème Père-Lachaise



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des Finances publiques d'Île de
France et de Paris**

Pôle de Gestion Fiscale

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS
20^e PÈRE-LACHAISE

6, rue Paganini

75972 PARIS Cedex 20



FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 28 juin 2023

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 20^e
PÈRE-LACHAISE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les
articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4
et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la
direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la
direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et
comptable publique, et notamment son article 16,

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M. Luc PÉROMET, inspecteur divisionnaire,
adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 20^e PÈRE-
LACHAISE, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions
d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution
d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction
ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et
gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en
demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que
pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques (cat. A) désignés ci-après :

BOUSBIA Ibrahim	DUSAUTOIS Vincent	
-----------------	-------------------	--

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques (cat. B) désignés ci-après :

BIASCH Myriam	TOUBOL Allison	VEYRAT Louis
DORMIOLA Nadine	RAUCH Jean-Baptiste	SUEZ-PANAMA Harry
MICHEL Odile	AHIELA Thierry	NEPOST Sandra

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques (cat. C) désignés ci-après :

BOUAKAZ Ahcène	CHARBONNEAU Nathalie	ROUSSEAU David
TATAR Emre	ROUBAUD Régine	MARCHINI Caroline
BRISSE Jérôme	ROLLAND Sandra	

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
CHENU Manuel	Contrôleur	5 000 €
VARIN Christian	Contrôleur	5 000 €
DIERYCKX Samuel	Contrôleur Principal	5 000 €
AHIELA Thierry	Contrôleur Principal	5 000 €

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
BOURGUIGNON Olivier	Contrôleur	5 000 €
SUEZ-PANAMA Harry	Contrôleur	5 000 €
CHESNAY Morgane	Agent C	300 €
PICAN Crystalle	Agent C	300 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

Le comptable,

Responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 20^e PÈRE-LACHAISE,

Signé

Matthieu BOUVET

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-06-29-00005

Arrêté portant délégation générale de signature



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE DE FRANCE ET DE PARIS**

94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

A Paris, le 29 juin 2023

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE

**L'administratrice générale des Finances publiques, directrice régionale
des Finances publiques d'Île de France et de Paris,**

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique en date du 7 mars 2023, portant nomination de Monsieur Jean-François DAGUES, administrateur de l'État du deuxième grade, en qualité d'expert de haut niveau (groupe II) auprès de la directrice régionale des finances publiques de la région Île-de-France et de Paris pour l'assister dans ses fonctions de contrôleur budgétaire près la Prefecture de Police.

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Délégation permanente de signature est donnée pour les actes relatifs à l'exercice de cette compétence sur le périmètre des crédits relevant du contrôle budgétaire près la préfecture de police, à l'exception des refus de visa qui posent une question de principe :

Nom, prénom, grade, fonction	Faculté d'utilisation des pouvoirs
Jean-François DAGUES Expert de haut niveau (groupe II) contrôleur budgétaire	Sans limitation
Jérôme CANTE Adjoint administratif principal de 1ère classe	Pouvoirs limités aux actes relevant du périmètre du contrôle budgétaire de la préfecture de police en cas d'empêchement de Jean-François DAGUES
Mélanie RONCE Secrétaire administrative de classe supérieure	Pouvoirs limités aux actes relevant du périmètre du contrôle budgétaire de la préfecture de police en cas d'empêchement de Jean-François DAGUES
Valérie GAILLARD Secrétaire administrative de classe supérieure	Pouvoirs limités aux actes relevant du périmètre du contrôle budgétaire de la préfecture de police en cas d'empêchement de Jean-François DAGUES
Christel VANDER-CRUYSSSEN Secrétaire administrative de classe supérieure	Pouvoirs limités aux actes de personnel en cas d'empêchement de Jean-François DAGUES et aux décisions découlant de la nomination de Christel VANDER-CRUYSSSEN en qualité de membre au sein de la commission de réforme de la préfecture de police
Franck RICHARD Secrétaire administratif de classe normale	Pouvoirs limités aux actes relevant du périmètre du contrôle budgétaire de la préfecture de police en cas d'empêchement de Jean-François DAGUES Pouvoirs limités aux actes et décisions découlant de la nomination de Franck RICHARD en qualité de membre au sein de la commission de réforme de la préfecture de police

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'administratrice générale des Finances publiques,
Directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

signé

Sophie MAHIEUX

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-06-29-00006

Arrêté portant délégation générale de signature -
contrôle budgétaire régional Ile-de-France



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DE PARIS**

94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

Paris, le 29 juin 2023

DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE

**L'administratrice générale des Finances publiques, Directrice régionale
des Finances publiques d'Île de France et de Paris,**

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et de Paris ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable, notamment son article 88 II ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2020 fixant la liste des organismes dont le contrôle budgétaire est confié au Directeur régional des finances publiques en région Île-de-France ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2021 portant soumission de groupements d'intérêt public au contrôle économique et financier de l'État et désignation des autorités de contrôle ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2022 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2017 pris en application de l'article 176 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 ;

Vu le décret du Président de la République en date du 18 novembre 2022 portant nomination de **Madame Sophie MAHIEUX**, administratrice générale des Finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de Directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris à compter du 1^{er} décembre 2022 ;

Vu la décision du directeur général des Finances publiques en date du 21 novembre 2022 fixant au 1^{er} décembre 2022 la date d'installation de Madame Sophie MAHIEUX dans les fonctions de directrice régionale des Finances Publiques d'Île-de France et de Paris ;

Vu l'arrêté du 7 mars 2023, affectant auprès de la Directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France Jean-François DAGUES, contrôleur général économique et financier, afin de l'assister dans les fonctions de contrôle budgétaire.

ARRETE :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à M. Jean-François DAGUES, contrôleur général économique et financier, pour la signature des actes relatifs à l'exercice de l'ensemble des compétences susvisées.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à Mme Chantal BONNEFOY inspectrice divisionnaire des finances publiques, pour la signature des actes relatifs à l'exercice de l'ensemble des compétences susvisées en cas d'empêchement de M. Jean-François DAGUES.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée à Mme Phkarnavy GÉRARD inspectrice divisionnaire des finances publiques, pour la signature des visas et avis sur les actes imputés sur le budget de l'État en cas d'empêchement de M. Jean-François DAGUES, ainsi qu'à M. Frédéric AGNES et Mme Karine ANTUNES inspecteurs des finances publiques, Mme Pascale CHAUDEMANCHE, M. Jean-Christophe LEGRAND, Mme Emmanuelle BRUN et Mme Sylvie LAURENT contrôleurs principaux, Mme Lucette DURAND-GNOUGNOU, Mme Mina EL ACHAK, M. Eric GAUDIEUX contrôleurs.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à Mme Chantal BONNEFOY inspectrice divisionnaire des finances publiques, pour la signature des visas, avis et approbations expresses sur les actes des organismes et groupements d'intérêt public susvisés en cas d'empêchement de M. Jean-François DAGUES, ainsi qu'à Mme Karine ANTUNES et Mme Geneviève PERTILE, inspectrices des finances publiques.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'administratrice générale des Finances publiques,
Directrice régionale des Finances publiques d'Ile de France et de Paris,

signé

Sophie MAHIEUX